Commission Royale des Monuments et des Sites

Koninklijke Commissie Voor Monumenten en Landschappen

www.crms.brussels | crms@urban.brussels | 02.432.85.00

www.kcml.brussels | kcml@urban.brussels | 02.432.85.00

Commune de Molenbeek-Saint-Jean Service de l'Urbanisme Rue Comte de Flandre, 20 B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 27/09/2024

N/Réf.: MSJ20253\_731\_PU MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue du Menuet, 12 Gest.: MB (= zone de protection du site classé du Scheut

Gest.: MB (= zone de protection du site classé du Scheutbos)
V/Réf.: PU-38821 <u>DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME</u>: construire un immeuble R+3

Corr: Rachida Benmerieme + toit-terrasse (2 logements + 1 parking)

NOVA: 12/XFD/1947274 Demande de la Commune du : 16/09/2024

## Avis de la CRMS

## Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 16/09/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 25/09/2024, concernant la demande sous rubrique.

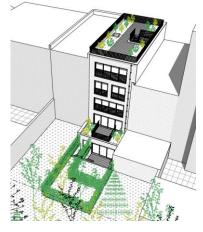


Situation existante à rue ©Google Street View

Secrétaire



Façade à rue. Situation projetée. Image extraite du dossier



Axonométrie projetée (vue arrière). Image extraite du dossier

## <u>Avis</u>

L'immeuble projeté s'intègre dans son environnement et n'aura pas d'impact sur les vues vers et depuis le site classé du Scheutbos.

Le projet n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

S. VAN ACKER Président

c.c.: <a href="mailto:ndeswaef@urban.brussels">ndeswaef@urban.brussels</a>; <a href="m

